



**BE
CYCLIST.**

**Plan d'Action pour
la Promotion du Vélo
du gouvernement fédéral
2021 – 2024**



Introduction

Pourquoi le gouvernement veut promouvoir le vélo

Le vélo est un mode de déplacement écologique, efficace, économe et rapide. Ses avantages sont tant individuels que sociétaux.

Les avantages individuels du vélo

- 
 Le vélo est un mode de déplacement qui améliore la santé physique et mentale :
 - Il prévient des maladies cardiovasculaires ;
 - Sa pratique rend heureux ! En effet, les exercices physiques libèrent jusqu'à dix fois la quantité normale d'endorphines produites par notre corps. C'est pourquoi on recommande souvent aux personnes légèrement déprimées de reprendre une activité physique : la marche et le vélo sont les deux activités accessibles à quasiment tout le monde.

- 
 Le vélo est aussi un mode de déplacement rapide, plus particulièrement en zone urbaine ou sur des distances jusqu'à 5 km.

- 
 Enfin le vélo permet de faire des économies car après la marche il est le mode de déplacement le moins cher.

Les avantages du vélo pour la société

- 
 Améliorant la santé physique et mentale de ses utilisateurs, le vélo contribue donc à des économies importantes en dépenses de soins de santé ;

- 
 Comme mode de déplacement non polluant, il contribue à une meilleure qualité de l'air ;

- 
 Le vélo a besoin de peu de place, tant pour ses déplacements que pour son stationnement : il permet de réduire les embouteillages en milieu urbain et la pollution que ceux-ci génèrent ;

- 
 Le vélo est un incontournable de la lutte contre les changements climatiques ;

- 
 Le vélo crée de nombreux emplois dans différents secteurs de l'économie : de la vente à l'entretien, de la création à la commercialisation de produits dérivés, la formation, les livraisons, le secteur du tourisme, etc.

- 
 L'usage du vélo permet de faire des économies tant pour les cyclistes que pour la société.

La plus-value du vélo mérite donc une stimulation active de son usage. Le gouvernement fédéral a un rôle important à jouer en la matière.

Bref rappel historique et du cadre de la démarche entamée

Sommaire du projet

Dans son Accord de gouvernement, le Gouvernement fédéral s'est fixé comme objectif de réaliser un transfert modal ambitieux. La mobilité active et le vélo en particulier jouent un rôle central dans cette démarche.

Vu les effets positifs sur la santé, l'économie et le climat, l'ensemble des membres du gouvernement ont collaboré pour concevoir un Plan d'Action pour la Promotion du Vélo, à l'image de ce qui se fait dans d'autres Régions ou Pays européens.

Be Cyclist, le Plan d'Action pour la Promotion du Vélo, est constitué de mesures uniquement basées sur des compétences fédérales, chacune dans les compétences de son ou sa Ministre ou Secrétaire d'Etat.

Chaque ministre et secrétaire d'Etat veillera sur l'approbation nécessaire et la mise en œuvre de ses mesures. Le Plan lui-même porte le caractère d'une déclaration d'intention.

Les mesures ont été rassemblées, structurées et planifiées de façon à constituer un plan 2021-2024. Le Plan sera évalué une fois par an, en septembre. A cette occasion, de nouvelles mesures pourront y être incluses. Par conséquent, le Plan sera complété en 2022 et en 2023. Un rapport d'évaluation final accompagnera la dernière évaluation en 2023.

Quand nécessaire ou justifié par la répartition des compétences, les mesures constituant le Plan sont le résultat de concertations et collaborations entre plusieurs membres du gouvernement.

Pour fédérer, faire connaître et rendre visible le Plan d'Action pour la Promotion du Vélo, un logo a été créé et un nom générique imaginé : Be Cyclist.

Objectif du Plan d'Action pour la Promotion du Vélo

La politique vélo menée par le gouvernement vise à stimuler les déplacements au quotidien ; elle envisage le vélo comme un mode de déplacement valable et fonctionnel. Des aspects récréatifs ou sportifs peuvent en faire partie mais ils ne jouent pas un rôle central dans cette approche.

La politique vélo fédérale vise à conscientiser et à renforcer l'image positive du vélo comme moyen de déplacement quotidien. Le vélo est considéré et présenté comme moyen de déplacement pour tous les publics : enfants, adultes et seniors, hommes et femmes, employé.e.s, cyclistes expérimenté.e.s et novices.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement a choisi de s'appuyer sur un Plan d'Action pour la Promotion du Vélo sur la base de ses compétences fédérales. Ce Plan doit permettre la réalisation d'un saut d'échelle dans le développement de l'usage du vélo car de nombreuses occasions de passer à la vitesse supérieure existent aussi à l'échelon fédéral.

Chaque Ministre et Secrétaire d'Etat disposant de leviers pour favoriser la pratique du vélo dans ses compétences propres, ces leviers ont été listés et insérés dans le Plan par le biais de mesures concrètes, positives et stimulantes.

Se déplacer à vélo doit être possible, accessible, sûr et évident pour toutes et tous.

Format du Plan

Le Plan d'Action pour la Promotion du Vélo centralisant les projets émanant des membres du gouvernement, sa mise en œuvre se fera de manière structurée et planifiée sur une période allant de 2021 à 2024.

Le Plan a un objectif global : faciliter et encourager davantage de déplacements à vélo. Toutes les mesures qui constituent ce Plan se veulent positives et encourageantes. Elles reposent sur **trois axes** :



1. À vélo, tout simplement : Faciliter l'accès pratique (pour mettre plus de gens en selle)



2. + sûr sur la route : Améliorer l'infrastructure (en offrant plus de sécurité ou de confort) ;



3. Tou.te.s à vélo : Rendre l'option vélo évidente et normale (parfois en jouant sur le côté symbolique) ;

En outre, il existe des mesures de renforcement.

Les mesures du Plan d'Action pour la Promotion du Vélo

Le Plan d'Action pour la Promotion du Vélo comporte **52 mesures au total.**

Le Premier Ministre soutient le Plan.

1. À vélo, tout simplement

Faciliter l'accès pratique (pour mettre plus de gens en selle) ;

- 1. Etudier une optimisation de l'indemnité vélo pour les trajets domicile – lieu de travail en Belgique** Ministres de la Mobilité (Gilkinet), des Finances (Van Peteghem), des Affaires sociales (Vandenbroucke) et du Travail (Dermagne)
- 2. Etudier la création d'un registre central de vélos pour intensifier la lutte contre le vol**
Ministres de la Mobilité (Gilkinet), de l'Intérieur (Verlinden) et de la Justice (Van Quickenborne)
- 3. Prendre des mesures contre la vente de vélos volés**
Ministre de la Justice (Van Quickenborne)
- 4. Mettre à jour le "Manuel Vol de vélo"** Ministre de l'Intérieur (Verlinden)
- 5. Inclure la lutte contre le vol de vélos dans la nouvelle version de la note-cadre de sécurité intégrale**
Ministre de la Mobilité (Gilkinet), de la Justice (Van Quickenborne) et de l'Intérieur (Verlinden)
- 6. Adapter le Code de la Route** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)
- 7. Mettre en place un réseau de "Mobility Manager" (au sein de la Fonction publique)**
Ministre de la Fonction publique (De Sutter)
- 8. Organiser un sondage auprès des membres du personnel concernant les besoins en installations (au sein de la Fonction Publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)
- 9. Etudier comment combiner l'indemnité km vélo avec d'autres moyens de transport tels que les transports en commun et la marche à pied (au sein de la Fonction Publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)
- 10. Mettre en place un système de leasing vélos via un salaire flexible**
Ministre de la Fonction publique (De Sutter)
- 11. Mettre à disposition du matériel approprié via FED+ (au sein de la Fonction Publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)
- 12. Créer une fiche d'accessibilité pour chaque quartier militaire**
Ministre de la Défense (Dedonder)
- 13. Elargir (pour les quartiers militaires) la notion de trajet domicile-lieu de travail pour le calcul de l'indemnité vélo** Ministre de la Défense (Dedonder)
- 14. Prendre en compte l'accès pour les cyclistes lors de la construction de nouveaux quartiers militaires** Ministre de l'Intérieur (Verlinden)
- 15. Faciliter l'accès à un vélo électrique pour les membres de la police intégrée**
Ministre de l'Intérieur (Verlinden)
- 16. Inclure le Plan Vélo dans les contrats de gestion avec le CEN, l'ONDRAF/NIRAS et l'IRE** Ministre de l'Energie (Van der Straeten)
- 17. Lancer avec Fedasil des projets en lien avec vélo**
Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration (Mahdi)
- 18. Cartographier les bonnes pratiques au sein des centres d'accueil et les partager**
Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration (Mahdi)

2. + sûr sur la route

Améliorer l'infrastructure (en offrant plus de sécurité ou de confort) ;

1. **Améliorer la combinaison vélo & train par la SNCB** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)
2. **Faciliter l'aménagement de cycloroutes le long des rails (Infrabel et SNCB)**
Ministre de la Mobilité (Gilkinet)
3. **Beliris – Développer le réseau Vélo+ du plan de mobilité GoodMove de la Région de Bruxelles-Capitale.** Ministre en charge de Beliris (Lalieux)
4. **Mettre en place des actions concernant les comportements de conduite et de stationnement des opérateurs de colis**
Ministre de la Télécommunication et de la Poste (De Sutter)
5. **Indiquer plus clairement dans les polices d'assurance quand le vélo est « co-assuré »** Secrétaire d'État à la Protection des consommateurs (De Bleeker)
6. **Identifier des pistes pour rendre les déplacements à vélo plus sûrs dans le cadre de l'organisation des Etats Généraux de la Sécurité Routière**
Ministre de la Mobilité (Gilkinet)
7. **Veiller au vélo sur le lieu de travail : sécurité et bien-être**
Ministre de l'Economie et du Travail (Dermagne)
8. **Lancer une étude par quartier militaire afin d'envisager l'installation de bornes de chargement pour les vélos électriques.** Ministre de la Défense (Dedonder)
9. **Mieux intégrer la dimension vélo dans les bâtiments gérés par la Régie des Bâtiments** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)
10. **Obtenir une vue d'ensemble de l'infrastructure existante (au sein de la Fonction Publique)** Ministre de la Fonction publique (De Sutter)
- 11 **Créer et améliorer l'offre de parking pour les vélos au Théâtre Royal de la Monnaie (TRM)** Ministre des Institutions culturelles fédérales (Wilmès)
12. **Etudier les possibilités de création et amélioration de l'offre de parking pour les vélos à BOZAR** Ministre des Institutions culturelles fédérales (Wilmès)

3. Tou.te.s à vélo

Rendre l'option vélo évidente et normale, parfois en jouant sur le côté symbolique ;

1. Stimuler et faciliter l'utilisation de vélo de service de la police

Ministre de l'Intérieur (Verlinden)

2. Mettre en place une équipe cycliste de la police de l'aviation à l'Aéroport de Bruxelles-National

Ministre de l'Intérieur (Verlinden)

3. Rendre les livraisons de colis plus durables

Ministre de la Télécommunication et de la Poste (De Sutter)

4. Faciliter l'utilisation du vélo par les femmes

Ministre de la Mobilité (Gilkinet) et Secrétaire d'État à l'Égalité des genres (Schlitz)

5. S'engager à communiquer sur l'obligation d'assurance pour certains vélos

Secrétaire d'État à la Protection des consommateurs (De Bleeker)

6. S'engager à communiquer sur la garantie légale et l'obligation de réparation

Secrétaire d'État à la Protection des consommateurs (De Bleeker)

7. Sensibiliser les institutions participantes à la politique vélo

(au sein de la Fonction Publique) Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

8. Stimuler les déplacements professionnels à vélo (au sein de la Fonction Publique)

Ministre de la Fonction publique (De Sutter)

9. Promouvoir l'utilisation du vélo au sein de la Défense

Ministre de la Défense (Dedonder)

10. Accompagner l'étude pour « Evaluer et élaborer des initiatives d'entreprises pour rendre les déplacements domicile-travail de leurs travailleurs plus durables »

Ministre de la Mobilité (Gilkinet) et Secrétaire d'État chargé de la Politique scientifique (Dermine)

11. Intégrer le vélo dans le travail de Ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes

Ministre de la Coopération au développement et de la politique des Grandes villes (Kitir)

12. Ancrer par Bozar le vélo dans les événements programmés chaque année et en faire une large promotion auprès des citoyens

Ministre des Institutions culturelles fédérales (Wilmès)

13. Lancer une campagne de communication #Justbike au sein de la Justice

Ministre de la Justice (Van Quickenborne)

14. Lancer un défi mobilité au sein de la Régie des Bâtiments, en ce compris la cellule stratégique

Secrétaire d'État de la Régie des bâtiments (Michel)

Mesures complémentaires

- 1. Les assurances maladie à vélo** Ministre de la Santé publique (Vandenbroucke)
- 2. Créer une Commission Vélo fédérale afin de concerter une politique vélo avec les autres niveaux de pouvoirs compétents** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)
- 3. Lancer des études pour mieux guider la politique belge en matière de mobilité vélo** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)
- 4. Produire des statistiques détaillées au niveau national sur l'utilisation du vélo et les tendances** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)
- 5. Centraliser sur le site du SPF Economie les informations relatives aux aides aux PME liées à la transition écologique, incluant les aides liées à la mobilité durable** Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME (Clarival)
- 6. Renforcer la prise en compte du vélo au niveau de la politique internationale en matière de Mobilité** Ministre de la Mobilité (Gilkinet)
- 7. Lancer une étude sur la circularité du vélo** Ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable (Khattabi)
- 8. Cartographier les bonnes pratiques au sein de Fedasil** Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration (Mahdi)